

**AVENANT N° 2 au contrat d'objectifs 2020-2022  
entre LE DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE  
et LA COMMUNE DE BOIS-LE-ROI**

ENTRE le DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE, représenté par le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne, dûment autorisé par délibération n°4/03 du Conseil départemental en date du 21 octobre 2022, ci-après dénommé "le Département"

D'UNE PART

**ET LA COMMUNE DE BOIS-LE-ROI**

dont le siège social est situé 4 avenue Paul Doumer  
gestionnaire du Laep LA BULLE DU VENDREDI, situé 4 rue du Clos de la Cure- BOIS-LE-ROI  
représenté(e) par son Maire  
ci-après dénommé « le gestionnaire »

D'AUTRE PART

**IL A ÉTÉ ENSUITE CONVENU CE QUI SUIT**

**ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour objet de modifier les termes de l'article 3.1 (participation financière) du contrat d'objectifs initial signé entre les parties.

**ARTICLE 2 - DISPOSITIONS DE L'AVENANT**

L'article 3.1 du contrat d'objectifs 2020-2022 signé entre LE DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE et LA COMMUNE DE BOIS-LE-ROI est complété comme suit :  
"Pour permettre la réalisation des objectifs fixés à l'article 2 du contrat d'objectifs initial, le Département s'engage à verser au gestionnaire une participation financière annuelle de 936,70 € pour l'exercice 2022 et une participation financière à déterminer, sous réserve du vote annuel des crédits correspondants par l'Assemblée départementale, pour les années suivantes".

**ARTICLE 3 - PRISE D'EFFET DE L'AVENANT**

Le présent avenant devra être retourné signé en deux exemplaires originaux, au plus tard dans les six mois suivant la date de signature du courrier de notification.

Il prendra effet à compter de la date de signature des deux parties.

**ARTICLE 4 - INCIDENCES DE L'AVENANT SUR LE CONTRAT D'OBJECTIFS**

Toutes les clauses du contrat initial non modifiées par le présent avenant restent inchangées et demeurent applicables.

Fait en 2 exemplaires originaux,  
à Melun, le

Pour LA COMMUNE DE BOIS-LE-ROI  
(Nom, qualité du signataire et cachet obligatoires)

David DINTICHA  
Maire  
  


Pour LE DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE,